

Fiducie  
**écosystèmes**  
Lanaudière



des actions *grandeur*  
*nature*

## **Qui nous-sommes**

---

La Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FCEL) est un organisme de bienfaisance ; une fiducie d'utilité sociale mise sur pied pour jouer un rôle actif et de premier plan dans la protection des milieux naturels les plus riches de Lanaudière.

### **La mission de la Fiducie est de :**

*Protéger, conserver à perpétuité et mettre en valeur des milieux naturels et des paysages à haute valeur écologique, patrimoniale ou esthétique situés prioritairement dans la région de Lanaudière, et ce, au bénéfice des communautés locales et du public en général.*

La gestion du patrimoine naturel de la FCEL est confiée à un groupe de sept fiduciaires bénévoles, issus de différents secteurs du milieu agissant pour le bien collectif régional et nommés pour une période de 3 ans, renouvelable. Ces personnes, qui font preuve d'un intérêt marqué pour la conservation, forment une équipe multidisciplinaire et se voient confiées divers mandats selon leurs compétences et leurs affinités (comptabilité, surveillance et suivis biologiques des propriétés de la FCEL, etc.). La composition de l'équipe actuelle des fiduciaires est la suivante :

- Yannick Bilodeau, biologiste
- Benoît Couture, ingénieur forestier
- Caroline Chouinard, biologiste
- Hugo Dulac, comptable
- Réjean Dumas, biologiste
- Gaétan Morin, maire
- Denise Trudel, biologiste

Quant aux activités courantes, elles sont confiées à une équipe de 3 personnes :

- Michel Leboeuf, directeur général
- Robin Bourgeois, responsable opérationnel
- Geneviève Tardy, responsable de la conservation

*La FCEL a le statut d'organisme de bienfaisance auprès de Revenu Canada, de Revenu Québec et est admissible au programme des dons écologiques d'Environnement Canada.*

## ***Notre patrimoine***

---

Le patrimoine de la FCEL comprend actuellement 11 territoires situés dans différentes municipalités de la région de Lanaudière (L'Assomption, Mascouche, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Calixte, Saint-Damien, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, etc.), qui totalisent 255,2 hectares. La superficie des aires naturelles protégées par la Fiducie est appelée à croître dans les mois et les années à venir.

## ***Nos actions***

---

La FCEL a la responsabilité de gérer le patrimoine naturel protégé de Lanaudière à perpétuité. Une responsabilité qui requiert une attention constante et des actions dans cinq champs d'interventions :

- Conservation
- Aménagement et mise en valeur
- Inventaires biologiques et suivis
- Surveillance et intendance
- Soutien à la communauté



## ***Nous aider à protéger***

---

L'ajout de nouveaux terrains protégés au patrimoine naturel de la FCEL contribuera grandement à préserver davantage d'habitats naturels dans Lanaudière. Citoyens, entreprises ou organismes peuvent contribuer à la mission de la Fiducie par un legs de terrain, un don en argent ou en s'impliquant bénévolement (surveillance, inventaires biologiques, etc.).



## ***Nos partenaires***

---

La FCEL ne pourrait assurer la préservation de milieux naturels sans la participation active et le dévouement de plusieurs partenaires. Ceux-ci nous permettent, par leurs conseils et leurs expertises, d'atteindre les buts et objectifs de la Fiducie.

**BélangierSauvé**

CONSEIL • NÉGOCIATION • LITIGE

 **Desjardins**  
Caisse de Joliette

  
CR  
GH  
ARPENTEURS  
GÉOMÈTRES

**DHC**  
Dufresne Hébert Comeau  
— AVOCATS —

**RODÉO** ★

  
daoust  
poitras  
déziel  
NOTAIRES ET AVOCATS

 **SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE  
DE LANAUDIÈRE**

Fiducie  
**écosystèmes**  
Lanaudière

## ***Qu'est-ce-que la Fiducie peut faire pour vous ?***

---

1. Répondre aux attentes et questions des citoyens qui veulent faire un don de terrain ou désirent protéger leur propriété à perpétuité
2. Favoriser l'augmentation du nombre de sites naturels où différentes clientèles de votre municipalité (écoliers, associations diverses, etc.) pourront pratiquer des activités de plein-air ou de découverte de la nature (randonnée pédestre, observation de la faune ou de la flore, etc.)
3. Favoriser le maintien des services écologiques dispensés par les milieux naturels de votre municipalité (régulation de l'érosion et de l'écoulement des eaux, filtration de l'air, séquestration du carbone, etc.)

## ***Besoin d'infos supplémentaires ?***

---

### **Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière**

info@fcelanaudiere.ca

450 756-0186 (poste 3)

365, rue Saint-Louis, C.P. 658

Joliette QC J6E 7N3

Site web : fcelanaudiere.ca

